



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME

L'épreuve des faits – LES GANGS DE JEUNES

2007-GJ-1

LES GANGS DE JEUNES AU CANADA : QU'EN SAVONS-NOUS?

Le Centre national de prévention du crime (CNPC) de Sécurité publique Canada s'est engagé à élaborer et à diffuser des connaissances pratiques afin de lutter contre le problème des gangs de jeunes. Ce bulletin d'information fait partie d'une série sur l'appartenance aux gangs de jeunes. Il présente les faits saillants de l'*Enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes de 2002*, ainsi que d'autres sources de renseignements sur les gangs de jeunes.

Il est essentiel de comprendre la nature et la portée du problème des gangs de jeunes pour pouvoir mettre en œuvre des stratégies de prévention et d'intervention efficaces. Ce bulletin présente un aperçu des connaissances actuelles sur les gangs de jeunes au Canada et la place qu'y occupent les armes et la drogue.

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Qu'est-ce qu'un gang de jeunes?

Habituellement, un gang de jeunes se compose de membres qui :

- se considèrent eux-mêmes comme formant un groupe (p. ex., leur groupe porte un nom);
- sont généralement perçus par les autres comme formant un groupe distinct;
- sont impliqués dans un nombre important d'actes de délinquance qui suscitent des réactions négatives chez les membres de la collectivité et/ou les organismes d'application de la loi¹.

Il existe d'autres caractéristiques importantes relatives aux gangs de jeunes qui nous aident à comprendre le phénomène.

La définition adoptée par le Service de police de la Ville de Montréal tient clairement compte des comportements anti-sociaux et délinquants qui sont propres à un gang de jeunes. Voici sa définition de l'expression « gang de jeunes » :

« Regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes qui privilégie la force de l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des actes criminels, dans le but d'obtenir pouvoir et reconnaissance et/ou de contrôler des sphères d'activités lucratives². »

Qui sont les jeunes qui se joignent à des gangs?

L'*Enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes de 2002* et d'autres études révèlent que les gangs sont formés de jeunes provenant de divers milieux ethniques, géographiques, démographiques et socioéconomiques³. Toutefois, les jeunes susceptibles de se joindre à un gang ou qui en sont déjà membres proviennent généralement de groupes qui souffrent le plus d'inégalités et qui sont les plus désavantagés sur le plan social⁴.

Les jeunes autochtones sont plus vulnérables au crime organisé et aux activités des gangs que les autres jeunes. Le nombre et l'influence des gangs de jeunes autochtones sont en pleine croissance dans l'Ouest canadien⁵.

Bon nombre de jeunes qui adhèrent à un gang sont également connus comme étant déjà des consommateurs de drogues et commettent déjà des crimes graves et des actes de violence. De plus, les jeunes qui affichent les plus hauts niveaux de délinquance antérieure sont les plus susceptibles de rester membres d'un gang⁶.

Les jeunes adhèrent à des gangs pour diverses raisons. Certains sont en quête d'émotions fortes, d'autres recherchent le prestige ou la protection, aspirent à faire de l'argent ou souhaitent éprouver un sentiment d'appartenance⁷.

Résultats de l'Enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes

Les gangs de jeunes ne se trouvent pas uniquement en milieu urbain. Ils sont actifs partout au pays, tant dans les grandes que dans les petites collectivités⁸.

Selon l'Enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes et d'autres sources, le phénomène des gangs de jeunes est une préoccupation croissante dans beaucoup de régions du Canada, bien que dans une mesure moindre qu'aux États-Unis. Les comparaisons entre les deux pays révèlent qu'aux États-Unis, le pourcentage de collectivités qui signalent la présence de gangs de jeunes actifs est presque deux fois plus élevé qu'au Canada (voir le tableau 1).

Les responsables de l'Enquête ont demandé aux agents de police d'estimer le nombre de gangs de jeunes présents dans leur territoire respectif. Selon ces chiffres approximatifs :

- On dénombre au Canada environ 434 gangs de jeunes comprenant quelque 7 000 membres (voir le tableau 2).
- C'est en Ontario qu'on trouve le plus grand nombre de gangs de jeunes et de membres de ces groupes, soit 216 gangs de jeunes comptant 3 320 membres. La Saskatchewan arrive au deuxième rang (28 gangs de jeunes composés de 1 315 membres), suivie de la Colombie-Britannique (102 gangs de jeunes comptant 1 027 membres)⁹.
- Dans l'ensemble du pays, la grande majorité des membres des gangs de jeunes sont de sexe masculin (94 %)¹⁰.
- Près de la moitié (48 %) de tous les membres des gangs de jeunes sont âgés de moins de 18 ans. La plupart (39 %) ont entre 16 et 18 ans¹¹.
- Les Afro-Canadiens représentent la plus grande proportion des membres des gangs de jeunes (25 %), suivis des Autochtones (21 %) et des jeunes de race blanche (18 %)¹².
- Des services de police et des organisations autochtones notent une croissance du pourcentage de membres de sexe féminin

dans les gangs des provinces de l'Ouest canadien, notamment en Colombie-Britannique (12 %), au Manitoba (10 %) et en Saskatchewan (9 %)¹³.

Gangs, crime et violence

Le déplacement des membres des gangs d'un territoire à l'autre et la mise en liberté de membres (jeunes ou adultes) à la suite d'une incarcération semblent avoir une incidence sur les activités criminelles et l'implication des jeunes¹⁴.

Sur le plan de la prévention, il est essentiel de comprendre que l'implication des jeunes dans des actes de criminalité et de violence est liée à l'expérience du gang lui-même¹⁵.

Aux États-Unis, des études portant sur de vastes échantillons en milieu urbain révèlent que les membres des gangs de jeunes sont responsables d'une grande proportion de toutes les infractions avec violence commises par des adolescents. En moyenne, 20 % des membres des gangs de jeunes étaient responsables d'environ 80 % de toutes les infractions graves avec violence commises par des adolescents¹⁶.

Bien qu'on ne dispose pas de données semblables pour le Canada, une étude quasi nationale des carrières criminelles au sein d'une même cohorte de naissance¹⁷ révèle que 16 % des présumés jeunes délinquants qualifiés de récidivistes étaient responsables de 58 % de tous les incidents de nature criminelle allégués¹⁸.

Armes à feu, gangs et drogues dans les écoles

La violence armée dans les principales villes du Canada soulève de plus en plus d'inquiétudes, en particulier à Toronto, à Edmonton, à Calgary, à Vancouver et à Montréal¹⁹. La violence armée est aussi plus répandue dans les gangs de rue composés principalement d'hommes âgés de moins de 30 ans²⁰.

L'étude DAVI (Drugs, Alcohol and Violence International), réalisée conjointement par le Canada et les États-Unis, révèle certains liens entre les gangs, les armes et la drogue chez les jeunes à Toronto et à Montréal. Un total de 904 élèves de sexe masculin (de la 9^e à la 12^e année), décrocheurs et jeunes délinquants ont participé à l'étude. Les résultats de cette étude révèlent ce qui suit :

- il existe une corrélation entre la présence de gangs et l'accessibilité à des armes à feu et à des drogues dans les écoles;
- à Montréal, 18,7 % des garçons (de 14 à 17 ans) ont déjà apporté une arme à feu à l'école comparativement à 15,1 % à Toronto;
- les jeunes décrocheurs qui font le trafic de la drogue sont plus susceptibles d'être impliqués dans des actes de violence armée²¹.



Conclusion

La plupart des jeunes qui adhèrent à un gang ont déjà commis des crimes et des actes de violence et consommé des drogues illégales. Au pays, l'importance et l'étendue du phénomène des gangs de jeunes varient d'une région à l'autre. Toutefois, l'« effet gang » lié à l'augmentation de la délinquance, de la toxicomanie et de la violence est un fil conducteur.

Des solutions communautaires intégrées, ciblées et fondées sur des données probantes sont nécessaires si on veut réduire et prévenir la croissance des problèmes des gangs, de la drogue et de la violence armée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les gangs de jeunes au Canada, veuillez consulter les sites Web suivants : www.securitepublique.gc.ca/cnpc et www.securitecanada.ca.

Notes

- 1 Canada. Gendarmerie royale du Canada. *Dossier spécial : les bandes de jeunes et les armes à feu : l'analyse de l'environnement de la GRC*. Ottawa, Gendarmerie royale du Canada, 2006.
- 2 Montréal. Service de police de la ville de Montréal. *Plan d'action provincial sur les gangs de rue*. Québec, Ministère de la Sécurité publique du Québec, Comité national de coordination, 2004. [Réunion du 25 mai 2005 à Toronto].
- 3 Astwood Strategy Corporation. *Résultats de l'Enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes de 2002*. Ottawa, Sécurité publique et Protection civile Canada, 2004.
- 4 Wortley, Scot et Julian Tanner. « Social Groups or Criminal Organizations? The Extent and Nature of Youth Gang Activity in Toronto » in *From Enforcement and Prevention to Civic Engagement: Research on Community Safety*, publié sous la direction de Bruce Kidd et Jim Phillips. Toronto, Centre of Criminology, Université de Toronto, 2004, p. 59-80.
- 5 Richter-White, Holly. *Impacts directs et indirects du crime organisé sur les jeunes à titre de victimes ou de contrevenants*. Ottawa, Gendarmerie royale du Canada, Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones, Sous-direction de la recherche et de l'évaluation, 2003; GRC, 2006.
- 6 Gatti, Uberto, Richard E. Tremblay, Frank Vitaro et Pierre McDuff. « Youth Gangs, Delinquency and Drug Use: A Test of the Selection, Facilitation, and Enhancement Hypotheses », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 46, n° 11 (2005), p. 1178-1190.
- 7 GRC, 2006; Wortley et al., 2004.
- 8 GRC, 2006; Astwood Strategy Corporation, 2004.
- 9 Astwood Strategy Corporation, 2004.
- 10 Ibid.
- 11 Ibid.
- 12 Ibid.
- 13 Ibid; Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN). *Alter-Natives to Non-Violence Report: Aboriginal Youth Gangs Exploration: A Community Development Process*. Saskatchewan. FSIN, 2003.
- 14 Canada. Service correctionnel Canada (2002). *Étude sur l'appartenance à un gang et sur les jeunes au sein de la population autochtone sous responsabilité fédérale*. Ottawa, Service correctionnel Canada, 2002; Astwood Strategy Corporation, 2004.
- 15 Gatti et al., 2005.
- 16 Thornberry, Terence P., David Huizinga et Rolf Loeber. « The Causes and Correlates Studies: Findings and Policy Implications », *Juvenile Justice*, vol. 10, n° 1, (2004) p. 3-19.
- 17 On a utilisé des données couplées de l'Enquête sur les tribunaux de la jeunesse et de l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes de Statistique Canada afin de décrire la carrière devant les tribunaux des personnes nées en 1979-1980 jusqu'à leur 22^e anniversaire de naissance.
- 18 Carrington, Peter, Anthony Matarazzo et Paul deSouza. « Les carrières devant les tribunaux d'une cohorte de naissance canadienne », Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, n° 6. Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, 2005.
- 19 Dauvergne, Mia et Geoffrey Li. « L'homicide au Canada, 2005 », *Juristat*, vol. 26, n° 6. Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, 2006.
- 20 Canada. Service canadien de renseignements criminels. *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada 2006*. Ottawa, Service canadien de renseignements criminels, 2006.
- 21 Erickson, Patricia G. et Jennifer E. Butters. *Les jeunes, les armes et la violence à Toronto et à Montréal*. Rapport préparé pour Sécurité publique et Protection civile Canada. Ottawa, 2006.

Bibliographie

Astwood Strategy Corporation. *Résultats de l'Enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes de 2002*. Ottawa, Sécurité publique et Protection civile Canada, 2004.

Canada. Gendarmerie royale du Canada. *Dossier spécial : les bandes de jeunes et les armes à feu : l'analyse de l'environnement de la GRC*. Ottawa, Gendarmerie royale du Canada, 2006.

Canada. Service canadien de renseignements criminels. *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada 2006*. Ottawa, Service canadien de renseignements criminels, 2006.

Canada. Service correctionnel Canada. *Étude sur l'appartenance à un gang et sur les jeunes au sein de la population autochtone sous responsabilité fédérale*. Ottawa, Service correctionnel Canada, 2002.

Carrington, Peter, Anthony Matarazzo et Paul deSouza. « Les carrières devant les tribunaux d'une cohorte de naissance canadienne », *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice*, no. 6. Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, 2005.

Dauvergne, Mia et Geoffrey Li. « L'homicide au Canada, 2005 », *Juristat*, vol. 26, n° 6. Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, 2006.

Erickson, Patricia G. et Jennifer E. Butters. *Les jeunes, les armes et la violence à Toronto et à Montréal*. Rapport préparé pour Sécurité publique et Protection civile Canada. Ottawa, 2006.

Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN). *Alter-Natives to Non-Violence Report: Aboriginal Youth Gangs Exploration: A community development process*. Saskatchewan, FSIN, 2003.

Bibliographie (suite)

Gatti, Uberto, Richard E. Tremblay, Frank Vitaro et Pierre McDuff. « Youth Gangs, Delinquency and Drug Use: Test of the Selection, Facilitation, and Enhancement Hypotheses », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 46, n° 11, [2005] p. 1178-1190.

Montréal. Service de police de la ville de Montréal. *Plan d'action provinciale sur les gangs de rue*. Québec, Ministère de la Sécurité publique du Québec, Comité national de coordination, 2004. [Réunion du 25 mai 2005 à Toronto]

Richter-White, Holly. *Impacts directs et indirects du crime organisé sur les jeunes à titre de victimes ou de contrevenants*, Ottawa, Gendarmerie royale du

Canada, Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones, Sous-direction de la recherche et de l'évaluation, 2003.

Thornberry, Terence P., David Huizinga et Rolf Loeber. « The Causes and Correlates Studies: Findings and Policy Implications », *Juvenile Justice*, vol. 10, n° 1, [2004] p. 3-19.

Wortley, Scot et Julian Tanner. « Social Groups or Criminal Organizations? The Extent and Nature of Youth Gang Activity in Toronto » in *From Enforcement and Prevention to Civic Engagement: Research on Community Safety*, publié sous la direction de Bruce Kidd et Jim Phillips. Toronto, Centre of Criminology, Université de Toronto, 2004, p. 59-80.

Appendice A : Tableaux

TABLEAU 1 – Comparaison des gangs de jeunes au Canada et aux États-Unis

	É.-U. (2000)	Canada (2001)
Population	281 421 906	30 007 094
Pourcentage d'administrations ayant déclaré la présence de gangs de jeunes	40 %	23,7%
Nombre estimatif de gangs de jeunes	24 500	434
Nombre estimatif de membres de gangs de jeunes	772 500	7 071
Densité par tranche de 1 000 habitants	2,75	0,24

Source : Astwood Strategy Corporation (2004)

TABLEAU 2 – Nombre estimatif de jeunes et de membres de gangs de jeunes, au pays et par province, 2002

Région	Nombre de gangs de jeunes	Nombre de membres de gangs de jeunes	Membres de gangs de jeunes par tranche de 1 000 habitants
Canada	434	7 071	0,24
Colombie-Britannique	102	1 027	0,26
Alberta	42	668	0,22
Saskatchewan	28	1 315	1,34
Manitoba	15	171	0,15
Ontario	216	3 320	0,29
Québec *	25	533	0,07
Nouvelle-Écosse	6	37	0,04
Nouveau-Brunswick	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0
Yukon	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0
Nunavut	0	0	0

* Nota : Dans la province de Québec, les données ont été recueillies auprès de seulement quatre services de police. Par conséquent, le pourcentage d'administrations du Québec ayant déclaré la présence de gangs de jeunes (c'est-à-dire 100 %) n'est pas représentatif de toute la province.

Source : Astwood Strategy Corporation (2004)